

2018.20-12-03 - Feuillet 154

Communauté de  
Communes  
Avre Luce Noye

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**



Nombre de membres

du Conseil

Communautaire

Titulaires : 69

Membres présents : 50

• suppléés : 1

• représentés : 5

Votants : 55

Date de la convocation :

13 Décembre 2018

Secrétaire de séance :

Christiane NANSOT

L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 20 Décembre à 17 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 13 DECEMBRE 2018, s'est réuni à ROUVREL sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

● Etaients présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, BLIN, FLAMANT, WU, ROUX, BLONDEL, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT, Messieurs AUBRY, AMARA, BARRE, COTTARD, BERTRAND, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, DELANAUD (suppléant de M. DOUCHET), MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, DEPRET, DUTILLEUX, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, LECLABART, GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, REMY, VANDEVELDE, CHIRAT, DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme MARCEL de M. FRANCELLE, Mme BLIN de M. DURAND, M. BEAUMONT de M. CARON, M. VANOOTHEGHEM de Mme PREVOST et M. SZYROKI de M. CLEMENT

● Absents excusés :

Mesdames PREVOST (représentée par M. VANOOTHEGEM), ATTAGNANT et HALL, Messieurs FRANCELLE (représenté par Mme MARCEL), DURAND (représenté par Mme BLIN), SUIN, CARON (représenté par M. BEAUMONT), TEN et M. CLEMENT (représenté par M. SZYROKI)

● Absents non excusés :

Madame MARSEILLE, Messieurs DESROUSSEAUX, BINET, LECONTE, POTTIER, VERMEIL, MOURIER, PICARD, BIECKENS, et DALRUE

**Objet : LOCATION – ESPACE JEAN FOURNIER A AILLY SUR NOYE**

**Rapport de Monsieur Pierre BOULANGER, Président de la CCALN**

Dans le cadre de la compétence Action sociale,

Compte tenu de la disponibilité de locaux sur la commune d'Ailly Sur Noye,

Compte tenu de la localisation et de la surface disponible,

Dans le cadre du projet de création d'une Maison de Service Au Public,

L'espace Jean Fournier constitue un ensemble de 460 m<sup>2</sup> de plain pied, situé Rue Pellieu à Ailly sur Noye.

Dans l'attente d'un acte de vente et de la notification des financements possibles dans le cadre de la création d'une MSAP,

Envoyé en préfecture le 27/12/2018  
Reçu en préfecture le 28/01/2019  
Affiché le  
ID : 080-200070969-20181227-2018201203-DE

**Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 10 décembre 2018,**

**Compte tenu du fait que la demande de vote à bulletin secret n'a pas recueilli les conditions nécessaires, le vote a eu lieu à main levée,**

**Après en avoir délibéré à la majorité** (4 absentions : Madame Nansot, Messieurs Dutilleux, Heyman, Goret, 15 Contre : Mesdames Blin, Flamant, Prévost, Saint Quentin, Messieurs Levasseur, Peltiez, Beaumont, Pallier, Dragonne, Depret, Derly, Durand, Van Ooteghem, Van Goethem, Hébert) **le conseil communautaire :**

- Convient d'un contrat de location pour l'occupation de l'espace Jean FOURNIER, sis Rue Pellieu à Ailly sur Noye, avec la commune d'Ailly sur Noye pour les années 2018 et 2019, à hauteur de 30 000 € par an, payable en 4 trimestrialités,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé de l'Administration générale à signer le contrat de location (bail) et les documents en rapport avec cette décision.

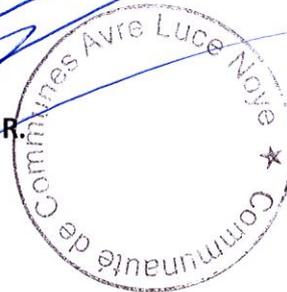
**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Fait et délibéré le 20 Décembre 2018**

**A ROUVREL**

**Le Président,**

**Pierre BOULANGER.**



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 27/12/2018